

DS 19 - DS 21 - DS 19 A

à commande hydraulique des vitesses et d'embrayage

Réglages de base

Cinq réglages et des tests de contrôle sont à effectuer dans l'ordre suivant :

- 1° Réglage de la GARANTIE DE DEBRAYAGE
- 2° Réglage du RALENTI
- 3° Réglage de la VITESSE DE DEMARRAGE
- 4° Réglage du RALENTI ACCELERE
- 5° Réglage du CORRECTEUR DE REEMBRAYAGE
- 6° TESTS DE CONTROLE des réglages.

Avant d'effectuer ces réglages, assurez-vous que le moteur tourne normalement. Si vous jugez nécessaire de procéder à un réglage de culbuteurs, ou à une vérification de l'allumage ou de la carburation, faites le AVANT, jamais APRES, sinon la majeure partie de vos réglages serait faussée, et vous seriez obligés de les reprendre par la suite.

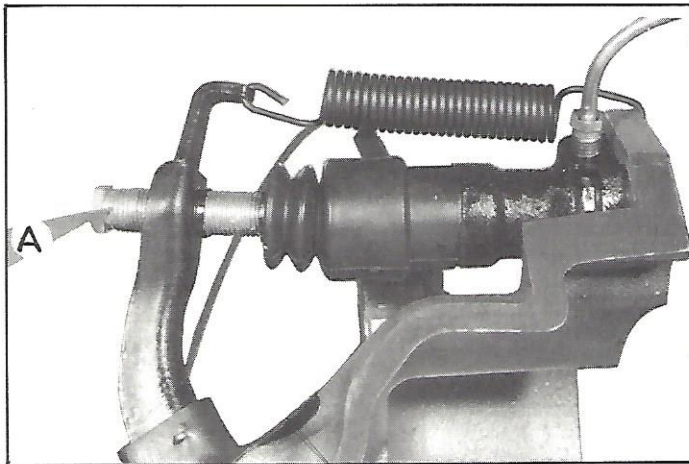
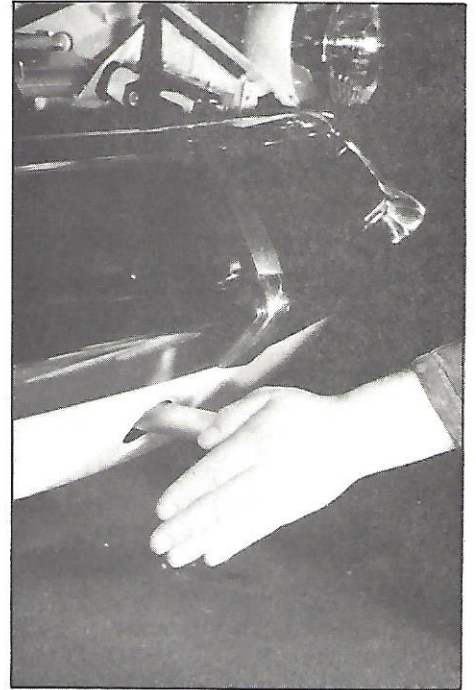
Rappelez-vous, d'autre part, que tous ces réglages doivent être effectués

“moteur chaud”

1° REGLAGE DE LA GARANTIE DE DEBRAYAGE.

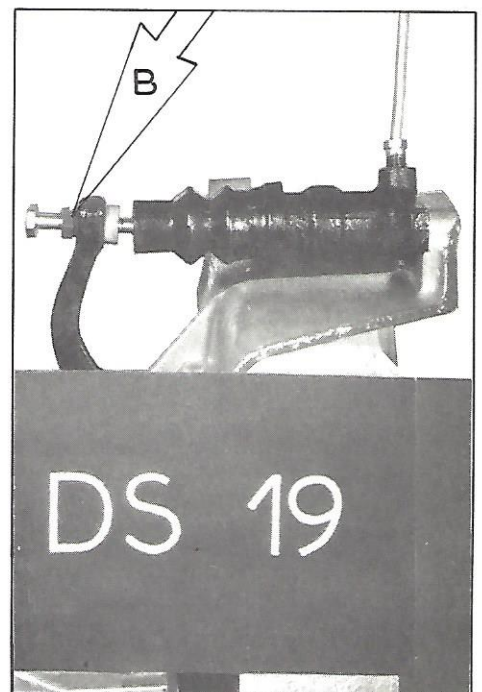
Sur tous les modèles, recherchez en premier lieu le point de léchage du disque d'embrayage.

Vous constaterez que le léchage est obtenu, lorsque, moteur en marche et sélecteur de vitesses au point mort, la rallonge de manivelle est légèrement entraînée, mais peut être immobilisée par une simple pression de la paume de la main.



Vous amènerez le disque d'embrayage en position léchage en agissant, moteur à l'arrêt, sur la vis de réglage (flèche A) de la fourchette de débrayage.

Sur DS 19, il faut débloquer, puis bloquer le contre-écrou (flèche B) à chaque action sur la vis de réglage.

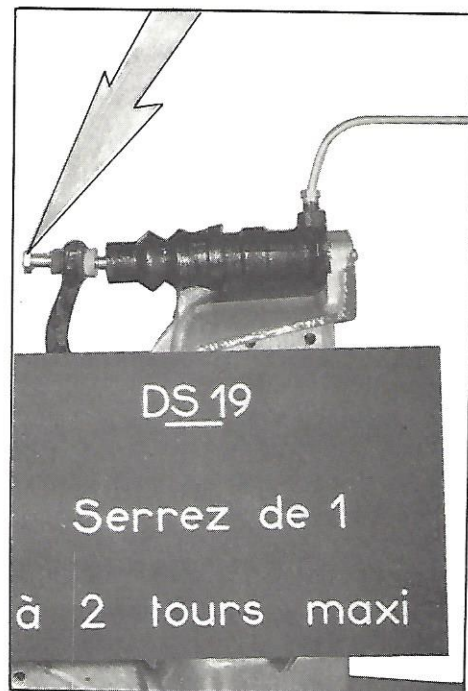


Le point de lâchage obtenu, donnez la garantie de débrayage, dont la valeur est différente suivant les modèles :

sur DS 19

serrez la vis de réglage de :

1 à 2 tours maximum



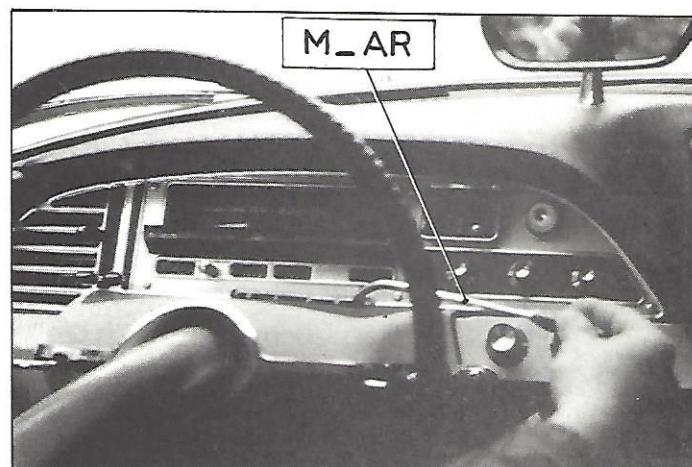
sur DS 21 et DS 19 A

serrez la vis de réglage de :

2 tours minimum

Quel que soit le modèle, pour vérifier que cette garantie est suffisante, passez la marche AR, qui ne doit pas craquer.

Sinon reprendre le réglage.

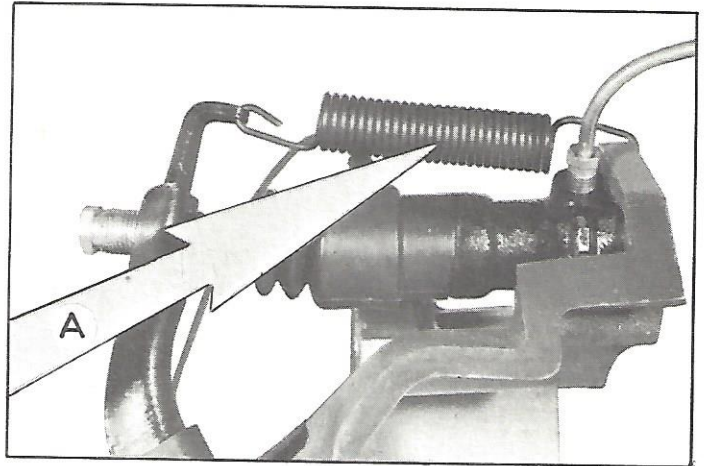


Sur DS 21 et DS 19 A :

Vérifiez d'autre part que cette garantie n'est pas trop importante.

Pour cela contrôler la garantie d'embrayage.

Assurez-vous tout d'abord que le ressort de rappel (flèche A) de la fourchette de débrayage est en bon état et bien fixé.

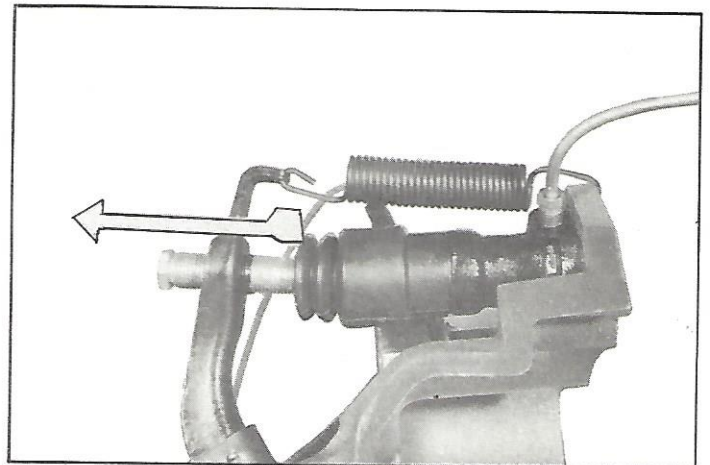


Ensuite, moteur à l'arrêt, faites tomber la pression dans le cylindre de débrayage à l'aide de la commande manuelle d'embrayage (flèche B).

Pour faciliter cette chute de pression, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.

Vérifiez alors, en tirant sur la fourchette de débrayage (sens flèche blanche) que celle-ci n'est pas en contrainte.

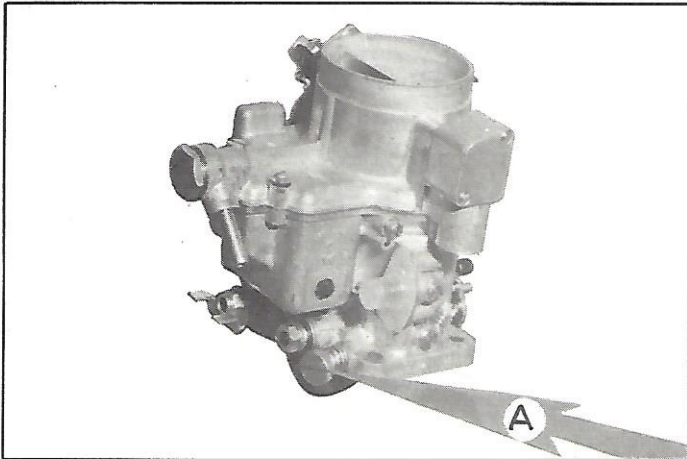
Sinon, reprendre le réglage.



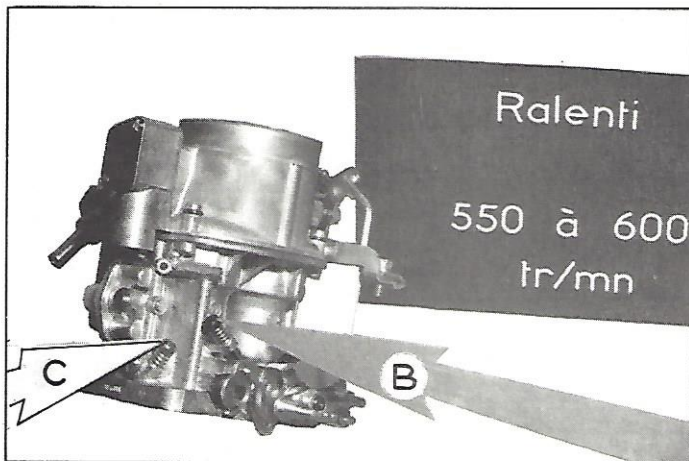
2° REGLAGE DU RALENTI

En premier lieu, assurez-vous que la commande d'accélérateur revient bien en position « ralenti ».

La méthode de réglage est exactement la même sur tous les modèles, bien que les carburateurs diffèrent.



Annulez tout d'abord le ralenti accéléré en vissant à fond, sans forcer, la vis de réglage (flèche A).



Amenez ensuite le régime moteur entre **550 ET 600 tr/mn** à l'aide de la vis de butée de papillon (flèche B).

Ne toucher à la vis de richesse (flèche C) que si le besoin s'en fait sentir (régime instable).

Après chaque action sur la vis de butée de papillon ou sur la vis de richesse, donnez un léger coup d'accélérateur avant d'effectuer la lecture

du régime moteur sur le compte tours.

Pendant cette lecture, veillez à ce que la pompe haute pression ne charge pas, car cela entraîne une modification sensible du régime moteur.

3° REGLAGE DE LA VITESSE DE DEMARRAGE.

Placez le véhicule :

- sur un sol plat et horizontal,
- roues en ligne droite et non calées,
- frein non serré,
- levier de commande des hauteurs en position normale « route ».

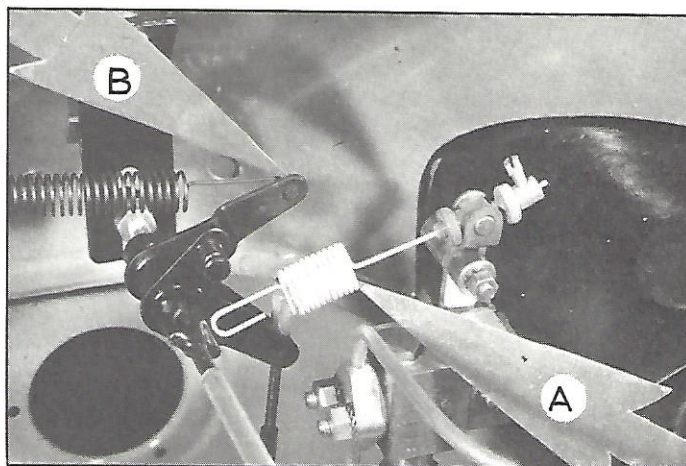
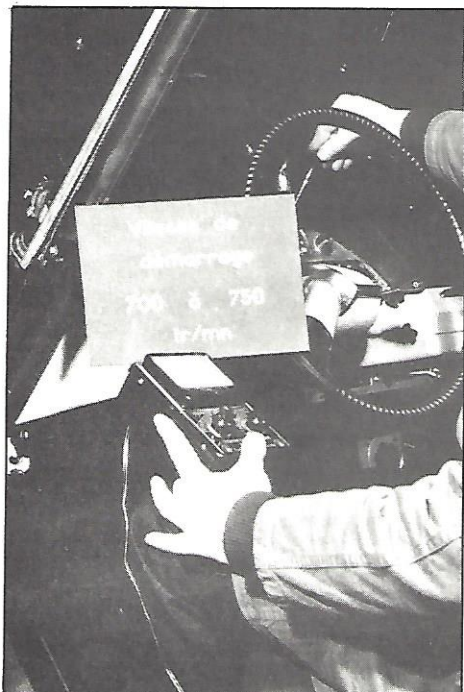
Vérifiez la pression des pneus.

Assurez-vous que le véhicule peut être déplacé aisément à la main.

Vérifiez la tension des courroies d'entraînement de la pompe haute pression et du régulateur centrifuge.

Sur DS 19, débranchez le ressort (flèche A) du correcteur de réembrayage.

Pour ne pas le déformer, appuyez à fond sur la commande d'accélérateur (flèche B).



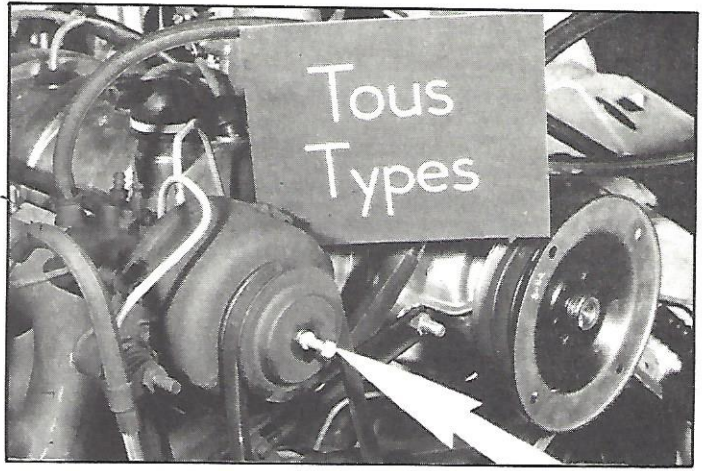
Moteur en marche, passez la première vitesse et accélérez très progressivement.

Le véhicule doit démarrer lorsque le compte-tours indique **700 à 750 tr/mn**

Sinon, arrêtez le moteur et débloquez le contre-écrou de la vis de réglage du régulateur centrifuge.

Serrez la vis si le début d'embrayage se fait à un régime inférieur à 700 tr/mn.

Desserrez la vis si celui-ci se fait à un régime supérieur à 750 tr/mn. Un tour de vis modifie la vitesse de démarrage de 50 à 100 tr/mn environ.



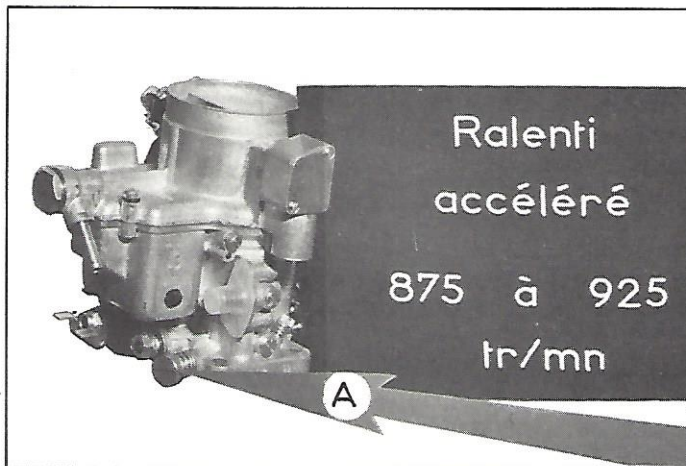
Bloquez le contre-écrou et vérifiez à nouveau le réglage.

Si vous vérifiez la vitesse de démarrage plusieurs fois de suite, repassez au point mort entre deux contrôles successifs.

Ne faites pas le réglage de la vitesse de démarrage en marche AR : en opérant de cette façon, ce réglage ne serait pas correct.

4° REGLAGE DU RALENTI ACCELERE.

Le processus de réglage est identique sur DS 19 et sur DS 21 ou DS 19 A.



Moteur en marche, desserrez la vis de réglage (flèche A), jusqu'à obtenir un régime moteur compris entre

875 ET 925 tr/mn

Comme pour le réglage du ralenti, veillez à ce que la pompe haute pression ne charge pas.